Des représentant-e-s de SUD Éducation 93 ont été entendu à la Sûreté Territoriale de Bobigny lundi 9 et mardi 10 avril 2018 dans le cadre de l'enquête faisant suite à la saisine du procureur par le ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, contre le syndicat SUD Éducation 93. La polémique avait débuté en novembre 2017 lorsque la fachosphère avait dénoncé le stage organisé par le syndicat qui s'intitulait « Au croisement des oppressions : où en est-on de l'antiracisme à l'école ? ». Bien heureusement, ce stage de formation syndicale ouvert à tous les personnels de l'Éducation Nationale du 93 a eu lieu dans de très bonnes conditions et a permis aux personnels de débattre des discriminations racistes dans le champ de l'école. Néanmoins, le syndicat SUD Éducation 93 a appris au moment de la convocation de certain-e-s de ses membres, de l'existence d'une requête du Ministre de l'Éducation Nationale, non pas comme cela avait été annoncé puis à priori classé sans suite pour « diffamation » au sujet de l'utilisation du terme de « Racisme d'État », mais pour « discrimination ». Il semble que la tenue d'ateliers en « non-mixité choisie » parmi un large panel d'ateliers en mixité dans le programme de ce stage soit la cause de la colère du Ministre Blanquer comme de l'extrême-droite, qui s'est empressée de propager des rumeurs entièrement mensongères, telle que l'interdiction de ce stage « aux blancs » . Le syndicat SUD Éducation 93 n'accepte pas que le Ministre d'Éducation Nationale, appuyé par l'extrême-droite, tente de s'ingérer dans la vie du syndicat. Les organisations syndicales sont libres de leurs travaux. La plainte de Jean-Michel Blanquer contre Sud Éducation 93 est une atteinte grave aux libertés syndicales qui intervient dans un contexte de répression syndicale et de reculs sociaux. Par ailleurs, le syndicat SUD Éducation 93 est outré de se voir accusé de « discrimination ». SUD Éducation 93 a participé à de nombreuses reprises depuis sa création aux mobilisations antiracistes aux côtés des personnes migrant-es, des victimes des violences de la police, des élèves rroms que les mairies refusent de scolariser… Le stage « Au croisement des oppressions : où en est-on de l'antiracisme à l'école ? » était destiné à outiller les personnels de l'Éducation Nationale à lutter contre les discriminations racistes. Du reste, SUD Éducation 93 dénonce cette pirouette qui consiste à accuser les antiracistes de pratiquer la discrimination. Les militant-e-s de Sud Éducation 93 luttent quotidiennement dans leurs établissements scolaires et dans leur engagement syndical contre les inégalités sociales que le gouvernement ne cesse d'accroître en cassant l'éducation prioritaire et en appliquant des politiques d'austérité là où il devrait donner ses moyens. Et les premières victimes de cette politique de casse des services publics d'éducation, de santé, des transports, sont les plus fragilisé-e-s, c'est-à-dire les habitant-e-s des quartiers populaires, les personnes issues de l'immigration ou encore les femmes. Les élèves nouvellement arrivé-e-s en France subissent ainsi de plein fouet les coupes budgétaires puisqu'ils et elles vont perdre 5h par semaine de cours en « classe d'accueil » à la rentrée prochaine. C'est ce racisme diffus dans la société et dans les institutions qui doit être dénoncé et non les syndicalistes qui le combattent. SUD Education 93 réaffirme le choix de proposer des ateliers en « non-mixité choisie ». La non-mixité est un outil militant largement utilisé dans le mouvement féministe et à l'école lorsqu'on aborde par exemple l'éducation à la sexualité. De même, Sud Education 93 estime que les personnes qui subissent le racisme doivent pouvoir bénéficier s'ils et elles le souhaitent d'un espace de parole afin de partager leurs expériences des discriminations dans le but de mener ensuite ce débat en mixité, enrichi-e par l'expérience de la non-mixité. Lors du stage organisé par Sud Éducation 93, les ateliers organisés en non-mixité, comme les ateliers en mixité, ont permis de confronter les points de vue, d'exprimer des accords et des désaccords de manière constructive et respectueuse mais il s'agit là d'une démarche que le Ministre Blanquer semble ignorer. Communiqué de presse de SUD Éducation 93, membre de l'Union syndicale Solidaires (Saint-Denis, le 11 avril 2018). cp_sud_education_93_-_11_04_2018.pdf

Documents joints

cp_sud_education_93_-_11_04_2018.pdf